

REDACTION ET ADMINISTRATION: 164 RUE SAINT-DENIS Téléphone: Est 0893

CONTRE TOUS LES ABUS ET TOUTES LES INIQUITES LE MATIN POLITIQUE ET LITTERAIRE

L'ETAT SE RESSERRE AUTOUR DE LA KOMMISSION...

Journal d'avant-garde

Directeur: ROGER MAILLET

LA GRANDE KOCHONNERIE DES LIQUEURS

LES PAPIERS SECRETS DE LA KOMMISSION!

Notre Journal en commence la publication

Une liste tirée à trois exemplaires.==

Profitage sans vergogne sur les marques populaires.==Ce que coûte la boisson.

En plein arbitraire. --- Le favoritisme à son comble.---Apothéose du gâchis

Après quelques escarmouches, le MATIN commence cette semaine sa grande campagne contre le monopole des alcools dans la Province de Québec.

Grâce à notre laborieuse et tenace campagne, nous allons prouver formellement, sans réfutation possible, que la Kommission des liqueurs n'est qu'une organisation de voleurs, d'empoisonneurs et de malfaiteurs publics, parce que :

- 1o Elle empoisonne délibérément le peuple dans un but de lucre ; 2o Elle exige des prix tellement exorbitants en échange des médiocres marchandises qu'elle débite, que le coulage y règne à l'état de principe ; 3o Elle favorise un grand nombre de mauvaises marques au détriment d'excellents produits ; 4o Elle encourage l'incompétence, la mauvaise foi, la mouchardise, le favoritisme, les actes illégaux ; 5o Elle n'est qu'une arme — l'arme la plus infernale parce que plus secrète, plus sournoise, plus démolisatrice — entre les mains du Régime. 6o Elle subit le contrôle de puissants et louches syndicats qui dirigent en sous-mains les opérations commerciales du trust des boissons ; 7o Elle falsifie ses rapports, tronque les documents publics, détourne et gaspille les surplus qui devraient aller au trésor public.

Le MATIN accuse le Régime Taschereau, qui a lié son sort à la Kommission des Liqueurs, d'avoir lié sa destinée au sort d'une organisation de voleurs, de malfaiteurs et d'empoisonneurs publics.

Le dit que M. Taschereau, s'il est au courant de ce qui se passe au sein de la dite Kommission, est lui-même un voleur, un empoisonneur et un malfaiteur public.

Et je dis que si M. Taschereau ne sait pas ce qui se passe au sein d'une organisation à laquelle il a lié son sort et celui de son gouvernement, il est indigne d'occuper le poste de premier ministre.

Le MATIN porte ces accusations à la face du pays, en toute connaissance de cause, et en se souvenant du proverbe : Le sage n'affirme rien qu'il ne puisse prouver.

Nous avons le rare plaisir d'offrir à notre fidèle et honnête public un échantillon péremptoire des tripotages exercés par la Kommission et ses amis.

Nous commençons à publier la fameuse liste No 16 dont il n'existe que trois exemplaires : 1o le nôtre, 2o l'exemplaire de M. Cordeau, 3o l'exemplaire de M. Simard.

Il suffit de connaître les quatre règles simples pour comprendre pourquoi il est impossible de consulter les papiers de douane qui concernent les affaires de la Kommission et pourquoi le trust des boissons a peur de publier les chiffres détaillés de ses opérations.

Ah ! le Régime apeuré, affolé — vous allez le voir commencer à faire ses bêtises — n'a pas voulu accorder une enquête Royale à la loyale Opposition.

Eh bien, nous allons l'avoir, l'enquête Royale ! Car si nous ne l'obtenons pas devant les juges compétents, l'Enquête Royale aura lieu quand même... devant le peuple.

Voici la liste No 16 :

Liste de Prix No. 16---30 avril 1924.

ALCOOL ET WHISKEY BLANC — ALCOHOL AND WHISKEY BLANC

Table with columns: No de Marque, Quantité, Coût douane, Coût droits, Coût de vente, Prix de bout, Profit de bout. Includes items like 1-A, 1-B, 1-C, 1-D, 1-E, 1-F, 2-A, 2-B, 2-E.

BRANDY ET COGNACS — BRANDIES AND COGNACS

Table with columns: Brand No., Size, Qts., Price. Includes items like 3 A, 3 B, 3 C, 3 D, 3 E, 3 F, 4 A, 4 B, 4 C, 4 D, 4 E, 4 F, 5 A, 5 B, 5 C.

(Suite à la 4ème page)

A travers les branches

L'honorable Alexandre Taschereau a parlé conscription au banquet de M. Cardin. "Nous ne passons pas en général, dit-il, pour être favorables à la conscription." Le premier ministre a oublié d'ajouter que son "Canada" déclarait en juillet 1919: "Le parti libéral qui sincèrement fut conscriptionniste à une date que les événements reculent déjà fort en arrière, peut certes avec la même sincérité se rapprocher de ceux qui pensent comme lui sur le tarif et les problèmes actuels."

Le premier ministre oublie également de dire que le "Soleil", qui retire \$200,000 bon an mal an de son gouvernement, traitait de grincheux et de tire-au-flanc ceux qui n'étaient pas en faveur de la conscription.

Le premier ministre oublie enfin de faire remarquer que les libéraux des plus influents se sont alliés à M. Borden pour imposer la conscription et que les Fielding, les Pardee, les MacLean et autres libéraux conscriptionnistes ont été ensuite récompensés par le parti libéral.

M. Taschereau dit M. King-l'opportuniste que "de radieuses victoires viennent de couronner la tournée qu'il a faite à travers tout le pays." Est-il jaloux? Lui, il a essayé de sombres revers dans Sherbrooke, dans Québec et il n'a pas à se féliciter de la victoire doteuse et télégraphique, à la pointe du revolver, remportée dans Sainte-Anne.

Le premier ministre, dont des libéraux lancent la rumeur de démission, prétend que la famille libérale est unie. Pourtant, il trouve que la victoire de M. Crépeau dans Sherbrooke est dû à la division qui y existe parmi les libéraux.

Pourtant, les libéraux mécontents de Temiscamingue se sont unis aux conservateurs et ont écarté le candidat officiel de la convention libérale, le candidat du parti libéral, le candidat appuyé par les ministres Mercier, Perrault et une nuée d'orateurs ministériels.

Pourtant, dans la famille libérale, il y a un petit groupe Taschereau et une nombreuse phalange anti-Taschereau. Il y a quelques créatures de M. Perron et l'armée de ceux qui sont contre le directeur du ciment. Il y a les quelques besogneux qui tournent autour d'Irénée Vautrin, l'organisateur désorganisant et ceux, la masse, — qui sont convaincus que ce crapon est un "has been".

Où! la famille libérale! Quel bloc!

M. Taschereau parle des grands vents de la province de Québec. Ce sont eux qui vont balayer du pouvoir, comme fétu de paille, aux prochaines élections générales, M. Alexandre Taschereau ou son successeur (ne pas oublier que, chez les libéraux, on fait comme "les grands vents" la rumeur de la démission à brève échéance du premier ministre Taschereau.

M. Taschereau dit qu'il faut conserver nos forêts, M. David veut les raser. Union de la pensée libérale!

Le premier ministre parle de "nos belles finances", le secrétaire provincial dirait plus pratiquement "le bel argent".

Il paraît, d'après M. Taschereau, que les touristes américains "s'abreuvant d'air pur et d'autres bienfaits inappréciables auxquels nous avons pourvu et sur lesquels je n'ose insister." Et M. Alexandre ajoute spirituellement: "Car toujours fidèle aux préceptes de l'Evangile, notre main droite ignore ce que fait notre main gauche."

Que voulez-vous dire, M. Tascheretu? De l'air pur, soit, mais des boissons frelatées, du coupage, du frelatage et du poison!

La main droite du gouvernement ignore ce que fait la main gauche et le peuple ignore le tripotage de la Kommission.

M. Taschereau demande à M. King de diminuer les droits sur les alcools. M. King n'en fera rien. Pour se consoler, M. Taschereau devrait demander à la Kommission de mieux administrer, de moins gaspiller, de rendre compte des millions qui lui passent par les mains — la main gauche et la main droite — et de diminuer ses prix.

Le docteur Parrot, l'homme du scandale Parrot, a été recueilli par l'honorable Ernest Lapointe, piloté par l'honorable Ernest Lapointe, assisté de toutes manières — de la voix et du geste — par l'honorable Ernest Lapointe et il a été battu, archi-battu par plus de 4,000 voix. L'honorable Ernest Lapointe est-il en baisse?

Témiscamingue en élisant M. Millejour, a démontré que les comités de colonisation sont écoeürés du régime Taschereau-Perron.

Le Docteur J.-G. Paradis

Le MATIN regrette d'annoncer la mort du docteur J.-G. Paradis de Québec, et prie tous les membres de la famille en deuil de bien vouloir agréer ses sincères condoléances.

Onésime Labrecque

L'un des plus vieux citoyens de Montréal vient de disparaître dans la personne de M. Onésime Labrecque, ancien entrepreneur. Le MATIN offre à M. J.-O. Labrecque et à sa famille éprouvée ses plus sincères sympathies.

Tout de suite!...

Abonnez-vous au MATIN ! Faies abonner vos amis au MATIN ! Abonnez les bibliothèques, les clubs les syndicats, les cercles, les cafetiers, les hôteliers, les marchands, les coiffeurs, et d'une façon générale, tous ceux qui peuvent secondar et étendre notre propagande.

Montreal's Clean Up.--The Only Way.

RESTORATION OF CITIZENS' RIGHTS AND THE COMBATTING OF TASCHEREAUVIAN AUTOCRACY

We readily concede that a rare, or raw, species of anarchy — for a Canadian city — has fallen upon the police administration of Montreal.

But inasmuch as the responsibility for the condition, in the last analysis, rests with the Quebec legislative authorities of Liberal hue, it seems an even rarer and very raw piece of impudence and impertinence to have a suggestion thrust forward at the moment that the Chief of Police of Montreal shall be named by, and under legislation of, the Taschereau government, in accordance, we observe with interest, with the wishes of Montreal's "leading citizens."

Who are these leading citizens, pray, mentioned in the Star's despatch from Quebec, which would allow the Taschereau government to make a political machine of the police force of Montreal.

That would, indeed, be a fine bit of revenge for the Taschereau government, which, in the last provincial election, was practically kicked high and dry out of Montreal (except Pied-du-Courant!) by the citizens at the polls, and notice emphatically served upon these disreputables to quit their interference and meddling with the affairs of this city and the whole island.

To repeat once more what was written in "Le Matin" three weeks ago:—

There are those ("prominent citizens") in St. James Street who put Mederic Martin in power some ten years ago, since when the civic government, the police, and what-not of Montreal, have steadily retrograded, until the revelations before His Lordship Judge Coderre have resulted. The enabling power has been that semi-criminal Liberalism, under Gouin and Taschereau, which has even reached the legal profession and subjected our judges to gross insults. Down, down — down! has gone the grip and all idea of justice, until it was brought up with a quadruple jerk, when the necks of the Franks, Morels, Gambinos and Serafinis were dislocated.

The citizens of Montreal have finally we believe, or hope, rid themselves of Martin; and (without anticipating the finding of the Police Commission) they will unquestionably rid themselves of the present inept and corrupt police administration.

Public opinion will assuredly see to that, and we must, in proper preservation of our civic autonomy, see too, that the city hall is rid of the influences which have tolerated the Belanger police regime.

The way to do that is at the ballot box, and not to tolerate action in the legislative halls. We wish to go forward; not to tread the path of reaction which enables the Taschereau government to tighten the clutch of its talons on our affairs civic. We do not believe in the benevolence, or beneficence, or good faith, of those "leading citizens" for whom the Star speaks, or pretends to speak. When the Star begins that chatter it is time to look about, and get out the torpedo nets; there are Atholstania "submarines" lurking in the civic water-works!

Every alderman who sat about, pipe-smoking, and gossiping, as if a police enquiry was a joke, and it was in its initial stages — before it fell into the hands of Judge Coderre — should be made to walk the plank — pronto!

To trace the cumulative process of increasing civil and police administration laxity in Montreal takes us through the last ten years especially. There has in that time been a tangle of control, at the City Hall — from aldermanic committees to controllerships, through whom the tramways scandal of E. A. Robert, Gouin, Sir Hugh Graham, Perron and Geo. G. Foster was carried off in high feather. This was varied by appointments of the legislature to rehabilitate the finances ostensibly. Then came a reversion to dual control on the part of the council and a sort of a cabinet, or executive, made up from its membership, as now. The financial position of the city may have been bettered in the matter of control of expenditure, but the moral aspects of the commercial metropolis have

gone a glimmering. But still the citizens at large have now the situation in their own hands to a large degree; they have voted the Council free from Taschereauvian parentalism, and they should not allow, even a partial restoration of it by the police control being taken away from them.

The motto in this respect should be "hands off!"

The citizens should, at the first opportunity, select a City Council capable of putting in place of Belanger a competent and honest Chief of Police, — surely not an impossible task, such as the inspired (or concocted) "despatch" from the alleged Quebec correspondent of the Star represents it to be.

Is all honesty and public spirit dead in Montreal; so much so that it will submit to the imposition of a political chief of police by a besmirched government, which is even now palming off bogus wines and whiskey upon the public, not only in violation of its solemn promises, and oaths of office, but in gross defiance of well-defined federal laws, safeguarding pure food and unadulterated drink? Hands off!

We perceive the audacity of Taschereau in boasting of the "pure wines of France" at the Liberal gathering in the Reform Club of Montreal, as his contribution in part d'honneur M. Cardin, the new federal minister. It takes a conscience-seared political law-breaker to boast this, and to disregard the stigma attaching to White Tarragona! He might as well tell us that bootleggers had broken into the Pied-du-Courant warehouse and imposed their wares upon the hootch department of that place.

To repeat, we now know what the regime of civic laxity, initiated and continued under the Martin regime at the City Hall, has put upon its citizens. It is true that Martin and Quebec finally differed and fought for spoils when the Frankenstein aspect of Medericism was fully developed. We also know what price was paid to silence this former Roaring Monster, now of raspberry plots at Lavel-des-Rapides, as the Maisonneuve park affair was concerned.

The repudiation of Martin in Montreal by the election of Mayor Duquette was the concomitant of what had already happened to provincial Liberalism on Montreal island.

To allow the Quebec government, therefore, to name a successor to Pierre Belanger, the discredited Chief of Police, would be a sinister and fatal step backward.

It would be the thin edge of a wedge, indeed, which we all must fear and desperately fight. It would not likely stop there. That step would unquestionably put upon the capacity of the citizens to govern themselves through the elected of their own choice in Council, a stigma, which must be guarded against by defeating at the polls every alderman now at the City Hall who is remotely tainted with the Belangerism as we know it of the police force. The same step would, moreover, be a fine excuse for Quebec to upset every remaining vestige of hope of honest aldermanic control, just as was brought about when we saw the Martins, Côtés, Héberts and Rosses barter away a tramways franchise to a group of exploiters.

This group has been replaced recently by a still more formidable aggregation of monopolists. The idea thus conveyed should not be lost upon the public. The suggestion of the political Chief of Police appointment, we feel sure, means something more than just that. It is full of implications to be dreaded, especially when read in the light of certain articles in the Star lately, which foreshadow an announcement in prospect, justifying the huge injection of water into the Tramways stock, so long hidden by the Robert crowd under their English incorporation and the refusal to call a meeting of shareholders for some nine years.

(Suite à la 4e page)

L'embargo sur nos Forêts

Toutes les situations à ce sujet sont-elles bien définies? Nos réserves forestières s'épuisent et rapidement. L'opinion de la compétence de M.M. Biermans et Price, qui fixent à un quart de siècle la durée de nos bois, est la pour en témoigner. Venant de tels experts, sur un tel problème, cette assertion pleinement accréditée demande considération immédiate.

L'inévitable période de gêne d'après-guerre passée, nos pulperies semblent prendre un nouvel et décisif essor. A différents endroits de notre province, l'on construit, on projette de nouvelles usines. Il y a hésitation, cependant. Non sans raison, si comme il est avéré, à brève échéance, vingt-cinq et même quarante ans sont de courtes périodes pour des industries de cette envergure. La matière première doit se raréfier.

Des mesures restrictives quant à la concession et coupe des bois imposées intelligemment aux grands industriels, nous valent, après quelques années d'application, l'ère de prospérité que les pâtes et papiers traversent en ce moment. Ces lois avaient trait à la "Grande Limite", vastes portions de la forêt concédées aux Cies Manufacturières. Mais il y en a une autre que je nommerai la "Petite Limite". Cette agglomération ou plutôt cette dissémination de lots patentes, colonisés ou colonisables, d'aboutis de terres faites dont la capacité de production annuelle est formidable. Cependant, l'exploitation intense de cette dernière, nous parlons ici "bois de pulpe", ne collabore qu'en une faible proportion à notre prospérité nationale. Une perte nette de plusieurs millions est enregistrée chaque année du fait que la masse de cette production est exportée outre frontière à l'étranger.

Pour l'y obvier, on préconise l'embargo. A l'enquête préliminaire, cette mesure n'a pas semblé rencontrer l'assentiment des commerçants et des colons. Et pour cause...

L'enquête a-t-elle été conduite par le Gouvernement qui, logiquement, devait le faire? Certaines situations y ont-elles été présentées sous leur vrai jour?

On a reconnu que les colons et petits entrepreneurs ou commerçants, par des intermédiaires, expédient leurs bois aux Etats-Unis. La tentation a été forte de conclure que les hauts prix obtenus sur le marché américain sont toute la raison de cette exportation. Celle-ci apparaît très rémunératrice, ce qui n'est souvent qu'un leurre.

L'Américain paie bien et cher quitte à se reprendre sur les "retours". Les gens du commerce savent ce qui en est: l'on soustrait, "cull", aisément plusieurs cordes sur chaque consignation, histoire de rétablir l'équilibre, et mieux, entre le prix de revient et celui de vente du produit manufacturé. Le cas avait été prévu lors des contrats de vente entre courtiers et petits producteurs.

Si vous interrogez ceux-ci, ils vous répondront qu'ils préféreraient vendre directement, à prix modérés, aux manufacturiers canadiens. Inclination souvent méconnue mais innée de patriotisme, intérêts plus rapprochés et par conséquent de surveillance plus facile, correspondances moins onéreuses et autres alicés, mais...

Il y a un mais inéluctable: le fabricant canadien n'achète pas ou peu leur bois, il n'a pas besoin de leur bois. Ses limites privées lui suffisent jusqu'ici.

Les situations sont-elles bien toutes définies? La crainte justifiée de ne pouvoir trouver un débouché au produit dont la vente constitue son revenu le plus clair voilà ce qui rend le colon et le tout petit producteur autonomes opposés au projet d'embargo.

Cette loi serait une excellente mesure, mais énergique, et comme telle exige certains sacrifices au bénéfice commun. Des deux parties en cause, l'un, en prévision d'une pénurie prédictée, veut s'assurer une main-mise sur le produit nécessaire de l'autre. Celui-ci s'objecte, comprenant bien que l'affaire ne lui est pas avantageuse, s'il n'obtient pas de retour: la garantie qu'au lendemain de la proclamation de l'embargo, il pourra vendre sa coupe de bois à des prix aussi avantageux qu'aujourd'hui, tout compte fait. Garantie que le fabricant québécois pourra lui donner, puisque les siens étant en grande partie coupés aux moulins américains, il n'aura pas besoin de baisser ses prix, comme il vient de le faire, pour éliminer ces concurrents.

Il faut donc un contre-poids. En effet, que le Gouvernement provincial applique cet embargo. Maints industriels, rassurés quant à l'avenir, ne deviendront pas acheteurs plus faciles pour le moment. En hommes d'affaires, ils attendront, et il ne faut pas les en blâmer. Contrairement à ce qu'on pourrait prévoir, la baisse des bois bruts ne s'accroîtra pas. La demande étant nulle, l'offre suivra. Où ce sera possible, on coupera les bois de sciage qui trouvent encore acheteur. Mais ailleurs... un autre "mais" sous lequel couve tout une crise.

Du fait, la "Petite Limite" se trouvera préservée tandis que l'on continuera égoïstement sur la seule grande l'abatage en masse, jusqu'à ce que l'épuisement devenant manifeste, on songera à l'autre: la réserve. Mais ce sera bien peu important puisque, malgré les facilités de transport, la production de celle-ci est soumise à trop d'aléas pour que même un seul moulin puisse compter sur elle pour son entière sustentation.

Et ceci donne à réfléchir qu'après l'embargo, l'augmentation en nombre des moulins nouveaux ne sera pas si considérable qu'on en est porté à le croire en certains milieux. Il se produira plutôt plusieurs ventes de limites à bois, et absorptions pour résulter en l'établissement de une ou deux firmes étrangères. Et si l'on est en doute cependant, que les moulins existants prendront de l'expansion.

A condition toutefois qu'on fasse de l'embargo un régulateur avantageux aux uns et aux autres.

Ce qui ne sera pas si l'on néglige de s'assurer tout d'abord la coopération des magnats de cette industrie, lesquels pourraient s'engager envers une commission de contrôle neutre à n'abattre sur leurs limites qu'un certain pourcentage de leur consommation et à se procurer la balance de la production individuelle afin de maintenir à son plein rendement une machinerie coûteuse.

Encore cette solution au problème est-elle possible?

V. B.,
Trois-Rivières.

VIEILLES CHOSES CHEZ NOUS

Alexandre Menut

De la cuisine du Château Saint-Louis au parlement provincial, voilà le joli pas franchi par ce Vatel canadien venu au pays en qualité de cuisinier du gouverneur James Murray et qui remplit aussi pendant quelque temps les mêmes importantes fonctions chez le général Guy Carleton. Ayant obtenu, en 1768, un permis de vendre des liqueurs spiritueuses et des vins, il ouvrit, "à l'enseigne de la Couronne, rue du Parloir, au-dessus de l'Évêché, à la Haute Ville" une taverne où les clients étaient assurés "d'être servis exactement, et de la meilleure façon Anglaise et Française au nouveau goût, à un prix raisonnable". M. Menut allait aussi servir à domicile "petit ou grand repas, Club ou Mess".

Quittant temporairement ses marmites vides et ses bouteilles pleines à cause de la guerre qui mettait un lien à la bourse sinon un frein à l'appétit des Québécois, M. Menut échangea la cuiller à pot contre un fusil et il prit part à la défense de la ville assiégée durant l'hiver de 1775-76, comme simple milicien dans la compagnie numéro 2 de la milice canadienne à Québec. Il obtint plus tard un octroi de terre dans le canton de Simpson en remerciements de ses services militaires.

M. Menut représenta le comté de Cornwallis à l'Assemblée législative, du 20 juillet 1796 au 13 juin 1804, mais il semble avoir quitté la ville au printemps de 1803, pour n'y pas revenir. S'absenta-t-il aussi du pays? Ou et quand est-il mort? Voilà trois questions que nous n'avons pu résoudre.

M. Menut était français de langue, sinon de nationalité, et protestant. Il avait épousé Marie Deland. La Gazette de Québec du 13 janvier 1825 annonçait le décès, "à Simpson, rivière Saint-François, le 9 décembre 1824, de dame Marie Menut, veuve de feu Alexandre Menut, ci-devant membre du parlement provincial pour l'île et le comté d'Orléans." C'est la veuve du député de Cornwallis. Il n'y eut

L'ANNEE SAINTE SE CELEBRERA DANS LA PAIX

Rome s'apprête à la célébration de l'Année Sainte dans une triple paix: religieuse, politique, économique. Toujours une grande célébration de foi, cette année-ci le gouvernement italien s'accordera, en effet, avec l'Eglise romaine, afin qu'elle puisse être tout ce qu'il y a de plus parfait et de plus grandiose. Ce sera la première fois, depuis les événements de 1870, que l'Année Sainte se vivra à Rome dans un milieu ami et sans caractère de sourde hostilité de la part du gouvernement italien. Les pèlerins qui iront à Rome ne seront plus reçus comme des hôtes "non grati", mais comme des amis.

Même au point de vue commercial, les pèlerinages de tous les pays du monde seront pour Rome un bon événement. Aussi tous les hôtels, restaurants, pensions, et tout ce monde qui vit sur la spéculation de étrangers, a commencé à se préparer. On a pensé à tout, on a pensé, hélas! même à faire trouver aux pèlerins quelque chose qu'il aurait mieux valu oublier: une grande bisque élevée dans un des endroits les plus délicieux, à Anzio, la station balnéaire de Rome. Cette bisque, qu'on a surnommée "un Paradis sur la Mer", a été ouverte au cours du mois de juin avec tout le luxe et toute qu'elle puisse faire une forte concurrence à celle bien plus célèbre de Monte-Carlo, entre l'Italie et la France.

Le plus grand problème de Rome pour l'année 1925 sera donc la question des logements, question de laquelle le Vatican lui-même s'est préoccupé, au moins pour assurer aux pèlerins les plus pauvres des habitations à bon marché. Pour faire cela, le Vatican a non seulement loué un grand nombre de maisons dans les Borghi (c'est-à-dire les quartiers romains qui entourent le Vatican), mais aussi a loué les grandes villas sur le Monte-Mario, villas qui dominent complètement le Vatican. La location monte à un million de francs par an, et l'on croit qu'elle sera renouvelée par le Saint-Siège en vue du Concile oecuménique qui sera inauguré en 1929; on croit aussi qu'il est dans l'intention du Vatican d'acheter ces villas avec tout le terrain qui les entoure. Il est bien vrai que l'on fait monter le prix de cet achat à une vingtaine de millions, mais ce n'est pas cela qui peut impressionner l'administration du Vatican.

La municipalité de Rome a pensé à construire des baraquas en bois flottantes sur le Tibre, de façon que, surtout l'été, ces maisons puissent offrir l'idéal de la fraîcheur. Enfin amitié et bonne entente entre le gouvernement italien et le

Saint-Siège, préparatifs bien faits, ordre: tout laisse croire que l'Année Sainte 1925 sera une des plus belles que la chrétienté ait jamais pu voir dans tout le cours de sa longue et glorieuse histoire. En co-opération avec le Canadien Pacifique, les Voyages Hone, à qui S. E. le Cardinal Bégin et NN. SS. les Archevêques et Evêques en ont confié l'organisation, ont arrêté les principaux détails du Pèlerinage National Canadien. Le départ de Montréal a été fixé au cinq mai prochain sur le "Minnedosa"; l'itinéraire devant inclure Bordeaux (port d'arrivée), Lourdes, Marseille, Nice, Gènes, Rome, Naples, Florence, Venise, Milan, Paris, etc.

pas de député Menut à l'île d'Orléans.

Voici maintenant deux intéressants extraits de la Gazette de Québec au sujet de M. Menut.

"Québec, le 8 janvier 1778. "Mercredi de la semaine dernière, jour de l'anniversaire de la victoire remportée sur les rebelles dans leur attaque de cette ville en 1775, les Messieurs qui ont servi dans la garnison pendant cet hiver mémorable, ont donné le bal le plus splendide et le plus élégant souper à la taverne de Menut; la compagnie de plus de deux cent trente personnes tant Dames que Messieurs faisait le coup d'oeil le plus brillant, la joie et la gaieté y régnerent ensemble toute la nuit. Vers les 6 heures 30 du soir Son Excellence Messire Guy CARLETON, Chevalier du Bain, notre digne Gouverneur et notre heureux Général, avec l'uniforme de la Milice (relevé du Ruban et de l'Étoile) ainsi que tous les Messieurs de ce corps qui ont servi sous lui pendant le Siège, entra dans la chambre du Bal, accompagné de Mylady Maria, etc., etc. Le bal s'ouvrit aussitôt par Mylady Maria et le honorable Henri Caldwell, Ecuyer, Lieutenant-Colonel Commandant la Milice britannique. On dansa jusqu'à minuit et demi que les dames furent conduites dans la chambre du Souper, où le Sieur Menut montra de nouvelles preuves de ses talents supérieurs dans l'art de traiter qu'il prétend à juste droit avoir sur ses pareils. Mais lorsque nous rendons justice à son mérite, en qualité de cuisinier, nous souhaitons qu'il se renferme dans son état—la cuisine; car l'on ne peut certainement ajouter rien au repas qui fut servi aux Dames par un valet crasseux, exactement habillé comme le bourreau dans la Venise sauvée, avec la différence considérable cependant que l'un paroit toujours avec un tablier blanc et un bonnet et l'autre justement le contraire. La compagnie se retira vers les quatre heures du matin entièrement satisfaite de la réjouissance, et tous en bonne humeur. Puisse cette disposition continuer jusqu'au 31 Décembre prochain et les suivants et puisse chaque retour de ce jour glorieux (dont l'événement a non seulement conservé cette garnison, mais même toute la province) être célébré avec le même esprit d'union en reconnaissance de notre heureuse délivrance des embûches de nos ennemis et en remerciements des douceurs de la paix et de la tranquillité, du gouvernement et des loix dont nous jouissons maintenant par l'heureux succès de ce jour."

M. Menut répondit à cet article dans les termes suivants:

"Mr Limprimeur Le paragraphe inséré dans votre gazette Du 8 janvier la Description De la fête célébrée à part Montre Lintention qua eut l'auteur De Divertir et faire rire le public En me voulant tourner En ridicule Je suis bien aise que Son peut De finesse n'aye pas réty dans Son projet Car la Comparaison et sy drole quant vérité Cella fait plutôt pitiez que rire et tes meseante pour Lislustre Compagnie qui y assistoit qui doit couvrir de confusion son propre auteur et il peut apprendre que

un Cuisinier est par son art Divin Cheri Des grands Des heros et Des belle et que le beau D'une fête immortelle est Detre chantée en face Du festin

Si Dans son art il a bien réussy Le Dieu Comus aura soin de Sa gloire vous confondra et auteur et grimoire et le Public dira dieu grand merci

De vos pareils que voulez vous qu'on pense Dors En avant Lon en fera grand Cas un auteur fade est un très mauvais plat Mis à la porte Sera la recompense.

"Nous avons inséré la complainte ci-dessus non pas tant dans la vue de divertir nos lecteurs, que dans celle de les convaincre de l'impartialité de notre Gazette; mais ayant de quitter cette matière pour toujours, nous prenons la liberté de dire à Monsieur Menut qu'au lieu de montrer le plus petit ressentiment contre nous pour avoir inséré le paragraphe dans lequel on lui faisoit allusion dans notre Gazette du 8 du présent, il auroit dû le considérer sous le même point de vue que l'auteur le donnait, c'est-à-dire, comme un avis; et assurément, malgré la déclamation ci-dessus en Salmigondis, nous trouvons qu'il en a profité, parce que le Lundi suivant de la publication du dit paragraphe, il se montra en chonise et en bonnet blanc mais encore avec un visage frais.

"Nous ne voulons disputer ni l'antiquité ni la divinité de l'art de la cuisine, parce que c'est une matière trop raffinée et trop intriguée pour que nous nous en mêlions, nous ne prétendons pas non plus arracher à Mr. Menut cet applaudissement qu'il attend de son ami Comus; nous pensons seulement que l'art paroît être divin et que Comus seroit très content si le cuisinier ne paroissoit pas tant qu'un Cyclope."

Francis-J. Audet.

—Le "Progrès de Hull".

CIGARETTES DERBY
10¢ LE PAQUET
Qualité

Maux de tête nerveux. "Depuis des années je souffrais de maux de tête nerveux et de douleurs d'estomac" dit Mme. Augusta Siefert de Kendall, Wis. "Après avoir essayé toutes sortes de remèdes, j'ai enfin été soulagée par le Novoro du Dr. Pierre. Je ne peux assez louer hautement cette préparation." Ce remède végétal bien connu régularise l'estomac et fortifie le système nerveux. Il n'est pas vendu dans les pharmacies mais procuré par des agents spéciaux. Ecrire au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.

tre le gouvernement italien et le Saint-Siège, préparatifs bien faits, ordre: tout laisse croire que l'Année Sainte 1925 sera une des plus belles que la chrétienté ait jamais pu voir dans tout le cours de sa longue et glorieuse histoire. En co-opération avec le Canadien Pacifique, les Voyages Hone, à qui S. E. le Cardinal Bégin et NN. SS. les Archevêques et Evêques en ont confié l'organisation, ont arrêté les principaux détails du Pèlerinage National Canadien. Le départ de Montréal a été fixé au cinq mai prochain sur le "Minnedosa"; l'itinéraire devant inclure Bordeaux (port d'arrivée), Lourdes, Marseille, Nice, Gènes, Rome, Naples, Florence, Venise, Milan, Paris, etc.

Export Ale Forte!

Frontenac

Special Lager type Budweiser

Combien Aurez-Vous à 65 Ans?

VOUS pourrez très facilement posséder de \$5,000 à \$50,000 quand vous arriverez à 65 ans, selon ce que vous gagnez actuellement.

Si vous dépensez tout ce que vous gagnez et si vous comptez sur un "Coup de Chance" pour vos enrichir, vous vous préparez une vieillesse pénible et malheureuse.

Mais il existe un moyen facile d'acquérir des revenus suffisants pour vos vieux jours. Notre livre "Le Vieux Bas de Laine" vous mettra sur la voie. Demandez-le à notre Gérant.

La Banque Royale du Canada

Avant de mettre la main à la pâte

Assurez-vous que la farine que vous allez employer est bien la

FARINE REGAL

la meilleure farine pour réussir gâteaux et pâtisseries.

Vendue partout en sacs de 7-14-24 1/2 et 98 livres, et en barils de 98 et 196 livres.

St. Lawrence Flour Mills Company, Limited
MONTREAL

LE GIN CANADIEN MELCHERS Croix d'Or

est la boisson forte la meilleure. Fabriqué avec la première qualité d'orge, de seigle et de blé d'Inde, distillé avec soin, rectifié quatre fois et vieilli durant des années sous la surveillance du gouvernement.

FLACONS: Grands: 42 onces - \$3.80 Moyens: 26 " - 2.55 Petits: 10 " - 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal
"Distillerie à Berthierville."

GIN Canadien Melchers Croix d'Or

Dans le MANEMENT collectif Lu dans toutes les églises de la province de Québec

Son Eminence le Cardinal Bégin et NN. SS. les Archevêques et Evêques

constituant

LE COMITE NATIONAL DE L'ANNEE SAINTE

reconnait publiquement

Comme les seuls organisateurs officiels du

Pèlerinage National Canadien à Rome

L'AGENCE DE VOYAGES JULES HONE

la seule Canadienne et Catholique reconnue par S.S. le Pape Pie XI, avec droit d'apposer les Armoiries Pontificales sur tous documents de ses bureaux.

Départ de Montréal, le 5 mai 1925, sur le Minnedosa, de la Cie du Canadien Pacifique, spécialement et exclusivement notifié pour les Pèlerins du Canada.

Pour brochure, prix et informations, s'adresser à

Voyages Hone Tours Inc

SUCESSEUR DE L'AGENCE DE VOYAGES JULES HONE

95 rue St-Jacques, MONTREAL
12 rue du Fort, QUEBEC

Hôtel Windsor
9 rue Adelaide Est, TORONTO

AVOCATS

Rés. 2574 St-Denis
Cal. 799 W. Main 5228

Aldéric Blain, L.L., L. AVOCAT — ADVOCATE

50 Notre-Dame Ouest.
Immeuble Duluth, Chambre 21

Téléphone Main 7693

J.-A. BEAULIEU, C.R. AVOCAT

50, RUE NOTRE-DAME, OUEST
Edifice "Duluth", Chambre 42
MONTREAL

CHARLES H. BERARD
B. Sc., L.L.L.
AVOCAT

30 St-Jacques Chambre 42
Tél. MAIN 0295

FELIX DESROCHERS
AVOCAT

20, RUE ST-JACQUES, Ch. 39
Tél. Main 7019

Rés.: 669, Rue ST-HUBERT
Tél. Est 622

Salluste Lavery, B.C.L.
Maurice Demers, L.L.L.

LAVERY & DEMERS
Avocats et Procureurs.

19, ST-JACQUES, Montréal.
Téléphone: MAIN 4472.
Cable adresse: "Salluste".

Hon. Rodolphe MONTY, C.P. C.R.
Alfred Duranleau, C.R.
H. S. Ross, C.R.
Eugène R. Angers.
J. C. Martineau.

MONTY, DURANLEAU, ROSS & ANGERS
AVOCATS

SUITE: 90 ST-JACQUES
TELEPHONE MAIN 140

Téléphone Main 295

L. Conrad Pelletier, c.r.
— AVOCAT —
ancien Bâtonnier

30 RUE ST-JACQUES, Ch. 42
MONTREAL

NOTAIRES

JOSEPH L. GIROUARD
NOTAIRE

35 RUE ST-JACQUES
Tél. Main 5030

Téléphone MAIN 4018

P. E. BLONDIN
NOTAIRE

Edifice "Montreal Light, Heat"
83 CRAIG OUEST

DOCTEURS

Téléphone Est 7580.

Dr J. M. E. Prevost

Ex-élève des Hôpitaux de Paris, Londres et New-York

Pendant quatre ans dans les Hôpitaux Militaires en France et en Angleterre. Spécialiste en maladies sexuelles, maladies de la peau et maladies vénériennes.

HEURES DE BUREAU:
10 heures A. M. à 8 heures P. M.
460 RUE ST-DENIS,
Coin Sherbrooke, Montréal.

ARCHITECTES

Bigonnesse & Bigonnesse
ARCHITECTES

Spécialité — Maisons de rapport.
182, Rue Ste-Catherine Est
Tél. Est 6752 - - - MONTREAL

ARCHITECTES

Main 1238. Chambre 605

R. BURELLE
Liquidateur — Comptable
Courtier.

71A ST-JACQUES, Mont.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Le Dr WILSON-PREVOST, de Wyoming Apartment, New-York, a transféré son domicile à

Ave d'Iena, Paris (xvie)
Téléphone: PASSY 1287

Tél. Main 2287 Rés. Rockland 34

J. E. C. DAoust
ARCHITECTE

Diplôme de l'A. A. F. Q.

successeur de
GAUTHIER & DAoust
180, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

Dr. Philippe Panneton
OCULISTE et AURISTE

Ex-assistant, Fondation Ophtalmologique Rotschild. — Ex-assistant bénévole, Hôpital Bonsecours. — Ex-médecin consultant, Hôpital S.-Louis, Paris. — Membre de la Société Française d'Ophtalmologie.

400 ST-DENIS Tél. Est 9291

PYO
— pour —
Pyorrhée, Ebranlement des Dents, Gencives Gonflées, Névralgie Dentaire, Etc.

En vente partout 50c.

Pyo Mfg. Co. Reg'd.
Représentant: 17 rue St-Paul Est, Montréal

Étampes en caoutchouc DE TOUS GENRES

A. DEROME et Cie
20 et 22 Notre-Dame (Est)
Téléphone: Main 4679 Montréal

PHARMACIES MODELES

GOYER

184-186 rue Ste-Catherine Est
Tél. Est 4940-4275

700 rue Ste-Catherine Est
Tél. Est 3268-4698
MONTREAL.

CONNAISSEZ-VOUS LE CHOCOLAT

MARTOUGIN?

DINER et DANSE au

SAVOY

Restaurant Franco-Italien
DOMINION Square, Montréal.
COUVERT GRATUIT.

L'AGENT PRINCIPAL de notre EXISTENCE

Vous n'êtes jamais trop PRUDENT pour votre Vie.

L'ORGANE le plus SENSIBLE, le plus PRECIEUX.

Le PRIX de vos VERRES comprend L'EXAMEN SCIENTIFIQUE de vos YEUX, \$3.00 à \$9.00 complet, avec une garantie.

TAIT-FAVREAU
LIMITEE

L. FAVREAU, Opticien, Optométriste, Spécialiste

197 Ste-Catherine Est
TEL. EST 7377

Tél. Uptown 8932

FINE, 'Le Fleuriste'

Bouquets pour mariages et réceptions

Tribut, floraux à bref délai

637 rue STE-CATHERINE O.
MONTREAL

La Vérité sur la Conscription

Les députés libéraux de la province de Québec ont tous voté le principe de la conscription, qu'ils ont ensuite si odieusement exploitée.

FARCEURS ET HABLEURS

Non seulement tous les députés libéraux de la province de Québec ont voté unanimement tout l'argent nécessaire à la mise en force de la loi de conscription, mais aussi, ils ont, sans une seule exception, voté le principe de la conscription, pendant que neuf députés conservateurs canadiens-français votaient contre le principe de la conscription.

C'est là un fait historique. Personne ne peut le nier de bonne foi. La preuve en est consignée dans les statuts de notre pays. Si quelqu'un vous dit que les députés libéraux de la province de Québec n'ont pas, le 5 juillet 1917, voté le principe de la conscription, ou qu'il ne connaît pas son histoire, ou qu'il ment effrontément.

Le 20 juin 1917, le notaire J.-A. Barrette, député de Berthier, proposait au projet de loi relatif au service militaire — bill 75, appelé communément loi de conscription — le sous-amendement suivant:

"Que tous les mots après le mot "que" soient rayés et remplacés par les suivants: "Ce bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit lu la seconde fois dans six mois d'aujourd'hui."

(Voir "Hansard", Edition révisée, Session 1917, Volume III, page 2595.)

On sait que le renvoi d'un bill à six mois, signifie simplement la mort du bill. Le renvoi d'un bill à six mois veut dire sans phrases du principe même du bill. De fait, telle est la signification que l'on attachait alors et que l'on attache encore au sous-amendement Barrette, comme le démontrent les deux opinions que voici:

LA MORT SANS PHRASES

"Un sous-amendement vient d'être proposé par un député que je ne saurais trop où placer, dont je ne scrute point les intentions, mais qui devrait forcer tout le monde à se prononcer par un oui ou par un non catégorique. C'est le sous-amendement Barrette qui réclame le renvoi du bill à six mois, en d'autres termes sa mort sans phrases."

(HENRI BOURASSA, le 21 juin 1917, à Saint-Henri.)

POUR OU CONTRE LA CONSCRIPTION

"La proposition de M. Barrette, député de Berthier, de renvoyer à 6 mois le bill Borden est logique, d'où qu'elle vienne. Elle aura cet avantage de montrer au peuple qui est pour et qui est contre la conscription. Il faudra que tout le monde se prononce sur le principe même du bill. Cela sera peut-être embarrassant pour plusieurs politiciens mais il faut considérer d'abord l'intérêt général avant le bien particulier. Les gens sortiront du bois, — et c'est ce que l'électeur veut qu'ils fassent."

(Georges PELLETIER, dans le "Devoir" du 21 juin 1917.)

Le vote sur le sous-amendement Barrette fut pris à la Chambre des Communes le 5 juillet 1917. Tous les libéraux de la province de Québec présents à la séance, refusèrent de voter le bill et votèrent le principe de la conscription, tandis que neuf députés conservateurs — des vrais anti-conscriptionnistes — demandèrent la mort du bill et votèrent contre le principe de la conscription. La liste qui va suivre est tirée des débats de la Chambre des Communes, session 1917.

Liste des députés libéraux de la province de Québec qui ont voté le principe de la conscription.

DES FARCEURS

Députés	Comtés
BUREAU, Jacques,	T.-Rivières — St-Maurice.
BROUILLARD, Ovide,	Drummond-Arthabaska.
BICKERDIKE, Robert,	Saint-Laurent.
BOIVIN, Georges-Henri,	Shefford.
BOURASSA, J.-Boutin,	Lévis.
BOYER, Gustave,	Vaudreuil.
CARDIN, P.-J. Arthur,	Richelieu.
DELISLE, Siméon,	Portneuf.
DEMERS, Joseph,	Iberville.
DEVLIN, Emmanuel,	Wright.
ETHIER, Joseph-Arthur,	Deux-Montagnes.
FORTIER, Edmond,	Lebinière.
GAUVREAU, Chs.-Auguste,	Témiscouata.
KAY, William-Frédéric,	Missisquoi.
LACHANCE, Arthur,	Québec-Centre.
LAFOURCADE, D.-A.,	Montcalm.
LAFONT, Roch,	Laprairie-Napierville.
LAPORTE, Ernest,	Kamouraska.
LAPORTE, Louis-Audet,	Saint-Jacques.
LAURIER, Sir Wilfrid,	Québec-Est.
LEMIEUX, Rodolphe,	Kouville.
MARCEL, Charles,	Bonaventure.
MARILE, Joseph-Edmond,	Bagot.
MARTIN, Médéric,	Sainte-Marie.
MCCREA, Frank,	Sherbrooke.
PACAUD, Lucien,	Mégantic.
PAPINEAU, Louis-Joseph,	Beauharnois.
POWER, William,	Québec-Ouest.
ROBB, James,	Huntingdon.
SEGUN, Paul-Arthur,	L'Assomption.
TOBIN, Edmond-William,	Richmond-Wolfe.
VERVILLE, Alphonse,	Maisonneuve.
WILSON, Charles-A.,	Laval.

Députés conservateurs qui réellement et franchement ont voté contre la conscription.

ANTI-CONSCRIPTIONNISTES

Députés	Comtés
ACHIM, Honoré,	Labelle.
BARRETTE, Joseph-Arthur,	Berthier.
BELLEMARE, Adélar,	Maskinongé.
BOULAY, Herménégilde,	Rimouski.
DESCARRIES, J.-A.,	Jacques-Cartier.
GIRARD, Joseph,	Chicoutimi-Saguenay.
GUILBAULT, Jos. R. Octave,	Joliette.
PAQUET, Eugène,	L'Islet.
PATENAUDE, Hon. E. L.,	Westmount-St-Henri.

(Voir "Hansard", Edition révisée, Session 1917, Volume III, pages 3167 et 3168.)

LEURS ECHAPPATOIRES

"L'AMENDEMENT BARRETTE ETAIT UN TRUC" disent les députés libéraux de la province de Québec, qui ont voté le principe de la conscription.

REPOSE

Le 22 juin 1917, M. Barrette, député de Berthier, sur une question de privilège, déclarait à la Chambre des Communes:

Assemblée Annuelle de la Banque de Montréal; Etat des Affaires

Sir Vincent Meredith croit sincèrement à la prospérité du Canada. — Notre pays offre à l'immigration de plus grands avantages que tous les autres pays qui cherchent à augmenter leur population.

Sir Frederick William-Taylor déclare que le Canada doit mettre ses affaires en ordre. — Le peuple doit insister pour que le gouvernement pratique l'économie.

La 107^e assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal eut lieu dans la salle des Directeurs au siège social de la Banque. Le Bureau de Direction a augmenté le nombre de ses Directeurs de 18 à 20, les nouvelles positions étant cependant, pas remplies à la présente assemblée.

Sir Vincent Meredith, Bart., président, s'adressant aux actionnaires, dit: le commerce s'améliore, le malaise qui régnait dans le monde entier a grandement nui aux affaires en général, les achats se faisaient avec circonspection et l'on hésitait à marcher à l'avant. Cependant, malgré le mauvais état des affaires et les lourdes taxes imposées aux institutions financières, je suis heureux de vous annoncer que nous avons pu déclarer notre dividende et notre boni."

Sir Vincent ajoute: "Quoique je ne desirais rien affirmer, je ne crains pas d'affirmer que le commerce s'améliore graduellement. Les statistiques me donnent raison et malgré que cette amélioration soit plutôt irrégulière, dans l'ensemble les affaires vont en s'améliorant. L'acier, sous toutes ses formes, a été plus en demande; spécialement par les compagnies de chemins de fer; les industries textiles regagnent graduellement le terrain perdu et le commerce des eaux et des cuir se fait sur une plus grande échelle."

"Les chiffres concernant le commerce étranger sont encourageants. Pour les douze mois se terminant le 31 octobre, on a enregistré une augmentation de \$160,000,000 sur l'an dernier. Nous avons pu atteindre ce chiffre considérable grâce surtout à l'énorme récolte de grains de l'Ouest, en 1923. Les produits de la ferme ont toujours occupé une place considérable dans le commerce étranger canadien, leur valeur étant plus considérable que celle de toutes nos autres exportations réunies."

"Un autre item important au chapitre de nos exportations sont les produits forestiers. Pour les sept mois terminés le 31 octobre, les expéditions de bois et de produits du bois, y compris le papier, se sont chiffrées à environ \$18,000,000 de moins que l'année dernière; la diminution étant causée par le bois et non le papier."

"Une caractéristique encourageante du commerce étranger est l'augmentation de la balance favorable à notre pays. Pour les sept derniers mois, l'excédent de nos exportations sur nos importations s'est élevé à \$120,000,000, comparativement à \$15,000,000 pour la période correspondante de l'an dernier. La concurrence étrangère que l'on redoutait depuis quelque temps se fait maintenant sentir pour plusieurs produits basiques canadiens sur les marchés extérieurs."

"L'immigration a été réellement peu considérable, et sans l'augmentation de la population, l'augmentation de la production se fera toujours lentement. D'autres personnes que moi ont à résoudre le problème de la production de nos produits, le jour n'est pas éloigné où notre cher Canada sera le pays vers lequel se dirigera non seulement le surplus de la population de l'Angleterre et de l'Europe, mais aussi les personnes économiques qui pourront ici améliorer leur situation."

"Un mot de confiance. "Mon dernier mot sera un mot de confiance et d'encouragement. Les intérêts de notre institution sont liés plus intimement que jamais avec ceux du pays. A moins que le Canada ne soit prospère, on ne peut s'attendre que la Banque de Montréal obtienne toute la prospérité désirée. Mais je pense que le Canada est en voie de prospérité. Il offre à l'immigration de plus grands avantages que tous les pays qui cherchent à augmenter leur population. Il occupe le troisième rang au monde pour la richesse des ressources naturelles. Nous possédons la moitié de la superficie forestière de l'Empire britannique. Notre production d'énergie hydraulique est estimée à \$18,000,000 de chevaux-vapeur, et ses facilités de transport sont insurpassables. A ceux qui ont quelque argent et la volonté de travailler, les riches terres à prix minimes de l'Ouest du Canada offrent une vie saine et abondante, et, avec le temps, une compétence qu'on ne peut obtenir ailleurs. Mais il faut pratiquer les grandes vertus canadiennes, et s'insister sur l'esprit de travail et d'économie si souvent préconisé et si rarement mis en pratique, et sur le besoin de l'im-

migration. Etant données ces trois choses, l'envisage l'avenir du Canada en toute confiance."

Discours du Gérant-Général. Sir Frederick William-Taylor, géant général, en soumettant son discours annuel, s'exprime ainsi: "L'augmentation du nombre des déposants à notre caisse d'épargne a été plus forte ces deux dernières années que jamais auparavant. A propos de l'augmentation de ces dépôts, je voudrais appuyer sur ce point que les services de la Banque sont à la disposition de toutes les classes de la population, et que nous réservons le meilleur accueil à ceux qui désirent ouvrir un compte d'épargne avec un petit dépôt."

"L'acquisition de la Banque Molson, sujette à ratification par les actionnaires, à laquelle le président a déjà fait allusion, ajoutera à notre organisation le commerce de ses 125 succursales. Là-dessus 117 sont situées dans les provinces de Québec et d'Ontario, et comme la plupart se trouvent dans des endroits où nous ne sommes pas déjà représentés, le résultat sera une précieuse addition à notre représentation dans ces deux provinces."

"Le meilleur accueil attend la clientèle de la Banque Molson et nous lui donnons l'assurance qu'elle trouvera à la Banque de Montréal un service tout à fait à la hauteur de ses besoins, en même temps que la courtoisie et l'attention qu'elle est en droit d'attendre."

"Quoique la récolte de blé cette année au Canada ait été inférieure à celle de 200,000,000 de minots à celle de l'année dernière, heureusement pour le cultivateur, le prix a monté à environ \$1.65 le minot, de \$1.00 environ qu'il était l'an dernier, ce qui fait que le revenu brut de ce produit principal devrait être à peu près le même."

"L'augmentation du revenu courant des fermiers dans les superflues récoltes répétées, favorablement s'est naturellement fait sentir en des conditions financières et commerciales meilleures dans ces districts."

"Cette banque, avec un gros chiffre de prêts dans l'Ouest du Canada, a continué sa tradition d'un juste commerce avec ses clients et a accordé toute l'aide possible à ceux qui avaient souffert de mauvaises récoltes répétées. Nous avons suivi une politique de garder les emprunteurs sur leur terre, et si l'on considère le grand nombre de prêts individuels, très peu nombreux ont été les cas où les emprunteurs nous forçaient à recourir à la loi."

Etat des affaires. "Pour résumer, mon opinion de la situation est que le commerce, en général, au Canada, n'est pas satisfaisant, mais qu'il y a du bon dans l'avenir. Cette expression d'opinion peut ne pas être très populaire, mais il me semble que c'est mieux de regarder les choses bien en face que de nous laisser égarer par les illusions populaires. Que le commerce en général n'est pas brillant, pour employer des mots doux, n'est pas une illusion. Plusieurs de nos industries ne marchent que la moitié du temps avec des profits diminués ou des pertes de tout. Les taxes sont élevées au point de décourager les nouvelles entreprises. Le coût de la vie est élevé et notre population est stationnaire, pour ne pas dire pire."

"D'abord, je dois dire qu'il faut mettre fin à l'apatie actuelle en ce qui regarde les affaires publiques. Dans mon opinion, ceux qui ne se donnent pas le trouble d'enregistrer leur vote municipal, provincial ou fédéral devraient, de quelque manière, être punis pour leur indifférence."

"Nous savons tous que, à part le coût et les effets de la guerre, les troubles du Canada sont le résultat accumulé de ce qu'on pourrait appeler l'imprudence en affaires."

"Un bon gouvernement est une chose bien difficile dans tous les pays. Aucun gouvernement ne peut aller plus vite que le permettra l'opinion publique en ces affaires et il reste au peuple la responsabilité de voter pour l'économie."

"Nous, en Canada, devrions être reconnaissants. Si ce pays était pauvre, notre cas serait très grave, mais nous avons des richesses dans nos forêts, nos champs, nos pêcheries et dans nos mines, ainsi que dans nos puissants pouvoirs d'eau, dans l'industrie et l'ambition de notre peuple."

"Nous nous trouvons dans une situation difficile, mais ne regardons pas en arrière et ne perdons pas de temps à nous apitoyer. Unissons-nous et agissons en peuple plein de vie, capable et industrieux, mettons nos affaires en ordre."

LES BELLES FOURRURES. Nos nouvelles séries contiennent les modèles les plus récents et les plus distingués, depuis la gracieuse petite cravate en taupe jusqu'au luxueux tour de cou en renard ou en vison.

EMMAGASINAGE DES FOURRURES. La maison se charge de l'entretien et de la conservation des fourrures qui lui sont confiées par sa clientèle.

CHAS. DESJARDINS & CIE, Limitée, 130, RUE SAINT-DENIS.

Pourquoi Est-ce que tant de maladies qui semblent déjouer le savoir de grands médecins répondent à l'influence d'un simple remède de famille, tel que le

NOVORO. Du DR. PIERRE. C'est parce que ce remède va directement à la racine du mal; l'impureté du système. Il est fabriqué d'herbes et de racines pures et salutaires, et a été en usage depuis plus de cent ans.

Il ne faut pas s'étonner que Sir Wilfrid Laurier ait fait voter tous ses députés de la province de Québec pour le principe de la conscription, qu'ils ont ensuite si odieusement exploitée.

Farceurs, n'est-il pas vrai? DEUX AUTRES QUESTIONS. Connaissez-vous des députés libéraux de la province de Québec qui promettaient de demander le rappel de la loi de conscription?

Connaissez-vous des députés libéraux de la province de Québec qui s'engageaient même par écrit à demander le rappel de la loi de conscription?

DU'ONT-ILS FAIT? Connaissez-vous des députés libéraux de la province de Québec qui promettaient de demander le rappel de la loi de conscription?

Connaissez-vous des députés libéraux de la province de Québec qui s'engageaient même par écrit à demander le rappel de la loi de conscription?

DU'ONT-ILS FAIT? Connaissez-vous des députés libéraux de la province de Québec qui promettaient de demander le rappel de la loi de conscription?

Connaissez-vous des députés libéraux de la province de Québec qui s'engageaient même par écrit à demander le rappel de la loi de conscription?

DU'ONT-ILS FAIT? Connaissez-vous des députés libéraux de la province de Québec qui promettaient de demander le rappel de la loi de conscription?

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS! CEUX QUI N'ANNONCENT PAS DANS VOTRE JOURNAL NE DESIRENT EVIDEMMENT PAS VOTRE CLIENTELE. NE LES FORCEZ PAS A L'ACCEPTER. DU RESTE, COMME VOUS AUREZ CETTE SEMAINE BESOIN DE QUELQUE CHOSE, POURQUOI NE PAS VOUS ADRESSER

Aux Meilleures Maisons de Montréal!

Le MATIN publie toutes les semaines une liste de fournisseurs à ses lecteurs et amis peuvent acheter en toute confiance. Le journal n'hésite pas à garantir l'excellence des valeurs que ces industriels, négociants, agents et fabricants mettent sur le marché et les recommande vivement à l'attention de tous. La circulation du MATIN parmi l'élite de notre population lui interdit de publier un grand nombre d'annonces, et c'est très volontiers qu'il sacrifie la quantité à la qualité. En encourageant les maisons, les commerces et les industries dont nous donnons ici une liste aussi complète et en même temps aussi exclusive que possible, les amis de notre journal — à part l'avantage matériel qu'ils ne manqueront pas d'en retirer — aideront non seulement notre oeuvre mais ils participeront au développement intelligent et au bon renom du commerce de la métropole.

- AFFICHEUR**
DENIS ADVERTISING SIGNS
78 Benoit. Plateau 3587
- AMBULANCE**
WRAY J. & BROS.
280 rue de la Montagne. Up. 2723
- ANNONCIER**
GEN. NEWS & ADV. AGENCY
Cement Bldg. Up. 1928
- ANTIQUAIRE**
B. M. & T. JENKINS
489 Square Phillips. Plat. 0743
- ARCHITECTE**
ERNEST CORMIER
Drummond Bldg. Up. 8640
- ARMURIER**
BREGENT
206 Ste-Catherine E. Est 96
- ART COMMERCIAL (Ecole)**
"FEDERAL SCHOOL" INC.
508 1/2 rue Guy. Belair 632w
- ARTISTES (Matériel)**
"ART EMPORIUM"
23 McGill College Ave. Up. 1440
- AUTOMOBILE (Cadillac)**
CADILLAC CARS LTD.
7 Avenue du Parc. Pt. 1251
- AUTOMOBILE (Ford)**
JOS. BONHOMME, vendeur autorisé
200 rue Guy. M. 1571
- AUTOMOBILE (Réparations)**
N. BLAIN LTEE
68 Casgrain. Belair 1464
- AUTOMOBILISTES (Secours aux)**
A. O. A. Belair 7891
Belair 7892
- AUVENTS ET MARQUISES**
LA COMPAGNIE DES AUVENTS
DES MARCHANDS
70 rue St-Paul Est. Main 3330
- BARBIER**
VEZINA
2, Rue Saint-Denis.
- BEAVER BOARD**
NANTEL & REMILLARD, coin
Papineau et DeMontigny. Est 8862
- BIJOUTIER**
MAPPIN & WEBB
335 Ste-Catherine Ouest. Up. 7137
- BICYCLETES**
BREGENT SPORTS & CYCLE ENG.
206 Ste-Catherine Est. Est 96
- BICYCLETES**
ARLINGTON BICYCLE CO.
330 Cote Beaver Hall. Up. 1473
- BILLARDS**
BRUNSWICK & CO. OF CANADA
11 (ouest) Notre-Dame. M. 1876
- BISCUITS**
MONTREAL BISCUIT
11 Brewster Avenue. West. 0106
- BOTTIER**
MAISON D. CAPLETTE
81 Ste-Catherine E. Est 2543
- BOUCHER**
STANFORD LIMITED
128 Mansfield. Up. 6300
- BOULANGER**
J. L. STRACHAN LTD.
246 Ave. Hotel-de-Ville. Est 7103
- BOUQUINISTE**
METHOT & FILS
Coin S.-Denis et Ontario. E. 4428
- BOURREUR, MEUBLIER**
G. BRENTA
305 S.-Denis. Est 1866
- BRASSEUR**
DOW BREWERY
38 Chabollez. Main 5432
- CHAPELIER**
J. E. BOISVERT
209 Bleury. Plat. 3770
- CHARBON DE BOIS**
J. O. LABRECQUE
141 Wolfe. Est 2390
- CHARCUTIER**
"AU GOURMET"
349B rue Hotel-de-Ville.
- CHAUSSURE**
J. DUSSAULT
281 Ste-Catherine E. Est 2434
- CHIMISTE**
MILTON HERSEY
84 rue S.-Antoine. M. 8718
- CHOCOLATIER**
KERHULU & ODDIAU
184 S.-Denis. Est 2140
- COIFFEUR**
PUNDE & BOEHM
119 Metcalfe. Up. 3161
- COMPTABLE VERIFICATEUR**
GARNEAU, STEWART &
PARENTEAU
4, Hospital. Main 7112
- COMPTABLE**
C. A. CINQ-MARS
50 (ouest) rue Notre-Dame. M. 3305
- CONFISER**
KERHULU & ODDIAU
184 S.-Denis. Est 2140
- CONSTRUCTEUR EN ACIER**
O. BERGERON
166, Beaudry. Est 522
- CORSETIER**
C. J. GRENIER & CIE
402 Ste-Catherine E. Est 2320
- COURTIERS EN DOUANE**
ANTONIO GIROUX & CIE
212 McGill. Main 8833
- COURTIERS**
VERSAILLES, VIDRICAIRE &
BOULAY, 90 S.-Jacques. Main 7040.
- COUVREUR**
TURCOT LIMITEE
1631 Clarke. St-Louis 266
- DECORATEUR**
G. BRENTA
305 S.-Denis. Est 1866
- DEMENAGEUR**
J. B. BAILLARGEON
415 S.-Denis. Est 6400
- DISTRIBUTION (Circulaires)**
DOMINION MESSENGER & CO.
38 S.-Frs-Xavier. M. 1063
- DORURE, ARGENTURE**
RYTAL SILVER PLATE CO.
48 Craig Ouest.
- EBENISTES**
BOURASSA & FILS
1613 Notre-Dame E. LaSalle 3352
- EDITEUR**
E. J. GARAND
185 Sanguinet. Est 6443
- ELECTRICIEN**
H. TRUCHON
786 Ste-Catherine E. Est 513
- ENCADEURS**
LA CIE WISNITAINER FILS
88 S.-Laurent. Plat. 2618
- ENCADEURS**
FRASER BROS.
453 S.-Jacques. M. 0720
- FLURISTE**
MADEMOISELLE RODRIGUE
à côté du Théâtre St-Denis.
- FOURREUR**
A. DOSTERT
458 St-Paul Ouest. Main 7289
- JOAILLER**
MAPPIN & WEBB
353 Ste-Catherine O. Up. 7137
- FORGERON**
JEAN FITTES
129 S.-Dominique. Est 6214
- GARDE MEUBLES**
J. B. BAILLARGEON
415 S.-Denis. Est 6400
- HUITRES**
LOUIS NOREAU
8 Craig Ouest. M. 6101
- IMPRESARIO**
BERNARD LABERGE
7051 S.-Jacques. M. 2042
- IMPRIMEUR**
L. AUGER
74 S.-Dominique. Est 9853
- LIBRAIRE**
VICTOR GRENIER
34 Blvd. S.-Laurent. M. 1860
- LUNETTERIE**
LA CIE NOURY LTEE
283 S.-Denis. Est 3402
- LUTHIERS**
L. LAVALLEE
299 S.-Denis. Est 980
- MACHINE A ADRESSER**
ELLIOTT ADD. MACHINE & CO.
Ch. 208-243 S.-Jacques. M. 4487
- MECANICIENS**
DUPLESSIS, BEZIER & VALIQUET
27 S.-Alexandre. Plat. 3463
- MEMBRES ARTIFICIELS**
C. MARTIN
36 (est) rue Craig. M. 4722
- MENUISIER**
I. BAYARD
1097 St-André. St-Louis 751
- PAPETERIES**
GRANGER FRERES LIMITEE
37 Notre-Dame O. M. 8200
- PEINTRES**
LAVOIE & PAQUET
691 S.-André. Est 1413
- PHOTOGRAFES**
DUPRAS & COLAS
115 Metcalfe. Up. 3369
- PLOMBIERS**
LA CIE BRUNET LTER
222 Blvd. S.-Laurent. Est 1853
- POISSONNIERS**
STANFORD LTD.
128 Mansfield. Up. 6300
- PROFESSEURS**
INSTITUT LAROCHE, Préparation
aux diplômes univers. 303 S.-Denis
- QUINCAILLERIE**
OMER DE SERRES
204 S.-Denis. Est 7006
- RELIEUR**
NAT. RULING & BOOKBINDING Co
18 Hospital. Main 1649.
- REPARATIONS D'AUTOMOBILES**
J. H. SEGUIN
588 Dorchester Est. Est 719
- RESTAURANT**
LEMAY
39 S.-Jacques. Main 956
- SELLIERS**
LAMONTAGNE LIMITEE
338 Notre-Dame O. Main 8350
- TEINTURIERS**
DECHAUX FRERES LTEE
681 Montcalm. Est 5000
- VALISIERS**
LAMONTAGNE LIMITEE
338 Notre-Dame O. M. 8350

Les papiers secrets de la Kommission

Notre journal en commence la publication

(Suite de la 1ère page)

No de Marque	Quantité	Coût en douane	Coût droits payés	Coût droits payés	Prix de vente	Profit ou gal-
Brand No.	Size	Case	or g.	case or g.	Blt.	Blt.
5 D	Qts.	J. G. Monnet V. O.	10.16	2.40	28.80	3.75
5 E	Qts.	J. G. Monnet V. S. O. P.	23.66	3.65	43.80	5.50
6 A	26 ozs.	Jules Robin, 10 ans	5.80	1.95	23.40	3.50
6 B	13 ozs.	Jules Robin, 10 ans	—	1.00	24.00	1.80
6 C	26 ozs.	Cognac Très Vieux Q. L. C.	5.67	1.95	23.40	3.25
6 D	13 ozs.	Cognac Très Vieux Q. L. C.	—	1.00	24.00	1.65
7 A	ozs.	Bisquit Dubouché X	—	.62	14.88	1.20
7 B	—	—	—	—	—	—
7 C	20 ozs.	" " X	1.24	29.76	2.35	1.11
7 D	26 ozs.	" " X	1.66	19.92	3.00	1.34
7 E	10 ozs.	" " XXX	.66	15.84	1.45	.79
7 F	20 ozs.	" " XXX	1.32	31.68	2.65	1.33
7 G	26 ozs.	" " XXX	1.76	21.12	3.25	1.49
8 A	26 ozs.	Cognac, 1919, Q.L.C.	1.74	20.88	2.50	.76
8 B	13 ozs.	Cognac, 1919, Q.L.C.	.87	20.88	1.35	.48
8 C	10 ozs.	Cognac, 1919, Q.L.C.	.65	15.60	1.00	.35
8 D	20 ozs.	Cognac, 1919, Q.L.C.	1.30	31.20	1.95	.65
8 E	40 ozs.	Cognac, 1919, Q.L.C.	2.61	31.32	3.85	1.24
9 A	26 ozs.	Cognac, 1917, Q.L.C.	1.78	21.36	2.75	.97
9 B	13 ozs.	Cognac, 1917, Q.L.C.	.89	21.36	1.50	.61
9 C	10 ozs.	Cognac, 1917, Q.L.C.	.67	16.08	1.25	.58
9 D	20 ozs.	Cognac, 1917, Q.L.C.	1.33	31.92	2.30	.97
9 E	40 ozs.	Cognac, 1917, Q.L.C.	2.67	32.04	4.30	1.63
10 A	Qts.	B. Léon Croizet, Grande Fine Cham. 1860	20.32	3.35	40.20	6.00
10 B	Qts.	B. Léon Croizet, Grande Fine Cham. 1830	39.47	5.00	60.00	8.50
10 C	Qts.	J. G. Monnet Fine Champagne, 1858	31.75	4.35	52.20	8.00
10 D	Qts.	I. Otard Dupuis Res. Charles X	37.72	4.90	58.80	9.00
10 E	Qts.	Bisquit Dubouché F.C.C. Napoléon 1804	81.00	8.85	106.20	16.00
10 F	Qts.	Bisquit Dubouché St-Martial 1858	29.96	4.05	48.60	8.00
11 A	Qts.	Mugnier Fine Bourgogne	9.71	2.50	30.00	4.00
11 B	Qts.	Jules Robin	11.68	2.60	31.20	3.20
11 C	Qts.	Eau de Vie de Marc	8.89	2.25	27.00	3.75
11 D	Qts.	Jules Robin XXX	7.28	2.45	29.40	3.50
12 B	Qts.	Péroudeau 15 ans	7.70	2.45	29.40	4.00

BRAVES GENS DE CETTE PROVINCE

Aidez-nous, par la propagande la plus intense, par une propagande de tous les instants, aidez-nous à combattre le profitage, le coulage, les scandales dans le monopole des alcools.

Aidez l'opposition à chasser la politicièrie, les combines louches, les fraudes de ce trust formidable. Aidez-nous à dissiper les ténèbres, à extirper la ratatouille. Il s'agit de dévoiler, de mettre à jour, un scandale gigantesque, le plus grand depuis l'établissement de la Confédération canadienne.

Il s'agit surtout de protéger la santé et la fortune publiques. IL S'AGIT ENFIN DE PARALYSER LA PUISSANCE MALHONNETE, PERFIDE, ODIUSE QUI MAINTIEN ENCORE DEBOUT UN GOUVERNEMENT QUE TRENTE ANS DE JOUISSANCE ET DE POUVOIR EFFRENES ONT POURRI JUSQU'AUX MOELLES.

Roger MAILLET

LES A-COTES DE LA KOCHONNERIE DES LIQUEURS

Que de Vapeur! Que de Vapeur! Que d'Evaporation, ma chère!

Le 12 septembre 1923, on constate l'évaporation de 60 1/2 gallons!

Form 50 12 septembre 1923 10 1/2 gals. MUSCAT XXX California Ex-Lot S. B. Townsend 39 1/2 gals. TOKAY XX California Ex-Lot S. B. Townsend 10 1/2 gals. MALAGA California Ex-Lot Hudon-Orsali

No. 1—Evaporation sur 29 Brls. juin 1922 à sept. 1923. No. 2—Evaporation sur 43 Brls. juin 1922 à sept. 1923. No. 3—Evaporation sur 8 Brls., mars 1922 à sept. 1923.

Le 17 octobre, 36 gallons prennent, si j'ose dire, la clé des airs!

Form 50 17 octobre 1923 36 gals. TARRAGONE ROUGE Banyuls Naturel Ex-Lot Q. L. C.

Evaporation sur 22 Drums Tarragone Rouge Banyuls Naturel, mars 1922 à octobre 1923. Mais deux jours après, le 19, — oh quel triste octobre! — l'évanouissement de 93 3-4 gal. est remarqué!

Form 50 19 octobre 1923 93 3/4 gals. AMONTILLADO SHERRY G. B. Stock Q. L. C.

Evaporation sur 70 Drums et 25 1/2 casks Amontillado Sherry de Janvier 1923 à Octobre 1923.

Tandis que le 13 novembre, 85 1-4 gallons prennent le même chemin.

Form 50 13 nov. 1923 85 1/4 gals. GETHSEMANI MASS WINE Ex-Lot Hudon-Hébert.

Evaporation sur 105 octaves et 80 1/4 casks de mars 1921 à nov. 1923.

Il ne se passa pas grand-chose le 5 décembre: une bagatelle de 29 gallons!

Form 50 Dec. 5—1923. 29 1/2 gals. WALKER'S MALT RYE Shortage on 1 Brl. 130 1/3 gals. due to leakage and evaporation.

These barrels were received in Bond in 1921 from Max Rothschild. L'aurore de 1924, et, pour mieux préciser, le temps des Rois, vit la disparition de 39 gallons de Rye.

Form 50 Jan. 8—1924 No. 1—14 gals. RYE (Gélinas) No. 2—24 1/4 gals. RYE MALT Gélinas

No. 1—Shortage due to evaporation found on 20 Brls. 632 3/4 gals. No. 2—Shortage due to evaporation found on 18 Brls. 736 gals. Good taken from A. Gélinas during 1921 and stored at International.

Un récipient (sic) s'étant brisé par la sécheresse de la bûche (resic), nous avons eu la douleur de perdre 90 gals. de vin St-Michel

Form 50 14 janvier 1924 90 gals. VIN ST-MICHEL Evaporation et coulage sur un Drum à l'entrepôt International de Octobre 1923 à janvier 1924.

Ce récipient s'étant brisé par la sécheresse de la bûche. Signé: Brosseau.

Décidément la température de la bûche est fatale — a-t-elle, la température, une influence sur les tempéraments et même sur la tempérance? — Toujours est-il que le 25 février, 63 gallons se transformaient en vapeur.

Form 50 Février 25—1924 63 gals. VIN ST-MICHEL Evaporation et coulage à l'entrepôt International causée par la température de la bûche. Rapport déjà fait par Mr. Fontaine. H. Pageau. Signé: Brosseau.

A partir du 6 mars, les vapeurs deviennent plus fréquentes. On dirait un Vésuve.

Form 50 6 mars 1924 15 1/2 gals. LISBON WHITE PORT 4 Diamonds Evaporation et coulage à l'entrepôt Terminal de Février 15—1924 au 6 mars 1924 sur 5 pipes. Signé: Brosseau.

Et de une! Form 50 11 mars 1924 34 gals. SAUTERNE DANGLADE Evaporation et coulage sur 174 Barriques à l'entrepôt Molson du 31 août 1923 au 8 mars 1924. Signé: Brosseau.

Et de deux! Form 50 11 mars 1924 38 gals. VIN ST-MICHEL Evaporation et coulage à l'entrepôt International sur 5 Drums. Rapport déjà fait le 14 janvier 1924 à Mr. T. Michaud. Signé: Brosseau.

Et de trois! Form 50 Mars 21—1924 179 gals. TAWNY LISBON PORT 3 Diamonds Evaporation et coulage sur 75 pipes du 24 novembre 1923 au 21 mars 1924. Signé: Brosseau.

Et de quatre! Form 50 22 mars 1924 148 1/2 gals. VIN ST-MICHEL Evaporation et coulage sur 15 pipes et 5 Drums à l'International du 13 novembre 1923 au 22 mars 1924. Rapport déjà fait à Mr. Michaud par lettre de 14 janvier 1924. Signé: Brosseau.

Et de cinq! Plus de quatre cents gallons en vapeur! Capte-t-on, utilise-t-on cette vapeur? (A suivre)

MONTREAL'S CLEAN UP.— THE ONLY WAY.

(Suite de la 1ère page)

This "despatch" comes from Quebec to The Star:—

People in Quebec in close contact with Montreal municipal affairs claim that, notwithstanding the fact that the term of the aldermen of the Metropolis has only run for one year, yet, one of the recommendations made at the end of the police inquiry will be that a new municipal election take place to allow those affected by some of the comments made at the inquiry to vindicate themselves. While this is rumored, it is also said that even new elections altogether may be favored, in which the whole City Council of the Metropolis would go before the people for endorsement. Even the Legislature may be approached along that line by groups of citizens in the course of the coming session of the Legislature.

So we see the monopolists are in a hurry. It strikes us that "those affected by some of the comments" in the Council, as brought out in the police enquiry, may properly be taken care of by the citizens without invoking the aid of Taschereau. The more especially as Taschereau himself and his government are "affected by some comments" on the part of Montreal citizens, notably in connection with affairs au Pied-du-Courant, which puts him in an even worse position than the aldermen named at the police enquiry. Again "hands off Montreal", even on request that the city be manhandled by Taschereau on the part of an unnamed "group of citizens", no matter how prominent. The purport of this particular bit of Star chatter is plain enough. "On to the City Hall, via the Legislature" is the watch word of the monopolists; "Holt can't wait!"

If we are to have a political Chief of Police, why not also another politico-monopolistic group in control at the City Hall under some high sounding title, but really the creatures of Taschereau and the Electrical monopoly? Why not that step, too, by act of the Legislature with the initiative and concert of "prominent citizens"? Give them — and Taschereau — an inch and they take an ell! The tramways situation in Montreal is now lined up for another "push"; the precedents we already have, show that it — and its "pushers" — prefer to deal with a "small, but select" group rather than with the Council, or an Executive body of the Council as we now have it numerically, but not — let us hope — for longer than the next civic election, in its present personnel. Turn the rascals out!

Meanwhile, if we eliminate what appears doubtful as evidence of fact, the revelations of the Montreal police inquiry are most scandalous. The central fact and factor, well established, about which crime and misdoings radiate, is that three hundred disorderly houses, the resorts of he and she harlots, dope fiends, gunmen, pimps, and venereal disease peddlers, are run wide open within a square made up of a dozen blocks east and west and north and south, besides scattering of them throughout the city. The chief of police maintains his right to be Jekyll on the job, and Hyde in his off-hours; and in the face of grave evidence of misdeeds, so serious that the presiding judge transmitted it to the Civic Executive, still that body has not suspended him; and the City Council cannot do so under the city by-laws. Goods stolen in large quantities have been returned under the ransom system, and under the very noses of the police, to the owners, and these city brigands have escaped. Policemen figure as hold-up men, the beaters-up of innocent citizens, the framers-up of jobs put upon other citizens, so as to participate in the resultant fines. They have consorted with and accepted tips from gamblers, and profited largely by these actions. Again, members of the force, who have incurred aldermanic displeasure, have been shifted about, where they can see less, while more complacent substitutes are provided for their former beats, and aldermanic protection, despite the police, has been shown of disorderly dance halls, bagnios and gambling houses. There are innumerable other features which must be left to the appreciation of the Commissioner, but we already know that the morale of the force, due to the laxity of administration, has become a farce and a jest in the eyes and ears of the citizens of Montreal.

Behind this police mess now being brought out there is a background and record of lawlessness, keeping pace in increasing volume with the rapid growth of the city. The Hochelaga Bank robbery, in which some ten plotters and murderers, actual and potential, were concerned, four of whom were hanged, brought matters to a head.

The citizens are aroused. But they should not permit their aroused desire for a real clean-up of Montreal to allow them to fall out of the present frying-pan of aldermanic and executive fat-rendering and scum-rising into the Hadesian fires of Quebec Legislative control and monopolistic exploitation, both of which seem to be looming up in exact proportion as public indignation against the City Hall and police headquarters is rising.

The citizens first of all would do well to utterly disregard the advice of the Montreal Star as coming from their deadliest and most treacherous enemy in a situation like the present. They should not be lulled into fancied security — and helplessness — by the chloroform of the Gazette, nor the sophistries of any of the other papers.

And the Montreal members of the Opposition at Quebec should put their backs to the wall, as Montreal's great hope, and fight against any proposal in the Legislature to give this city a political chief of police, or any further dictatorial control at the City Hall, or anything remotely approaching it.

This great and growing city should come out of the police investigation with a chastened spirit, but a fixed, determination to do the preliminary cleaning up at the ballot box; to insist thereafter that the aldermen then elected shall govern the city, of, for, by, and in, the interest of the people themselves, and nothing else. That is their inalienable right; and it is the only righteous way. The people of Montreal have suffered the unrighteous methods of expediency and deception, plottings and insinuations by journals, legislators and civic adventurers and crooks long enough.

Any other hope or method of reform than here suggested is vain. It has not worked in the past; it will again spell dire failure in the future, if the citizens permit unwarranted invasions of their own rights and duties. They are witnessing their punishment in part in the Police Commission exposures. They know the cure for their ills. Will they apply it?

BRENTON A. MACNAB.

WHAT DOES THIS MEAN?

The Montreal Star, after noting that the leading labor bodies of Montreal have had prepared and endorsed certain resolutions, in order to use them as a basis of appeal to the Legislature, against the exactions of our public utilities; and that E. W. Villeneuve has made "startling statements" in the same relation, charging "extortionate rates" on the part of one of these public utility companies, that paper declares:—

Unless the citizens are made participants on an equitable basis, it is not an acceptable argument, although not infrequently advanced, that cheap water powers justify high profits. The national water powers of a country are a public asset, and not to be exploited at the expense of its citizens. It is notorious that water powers, one of our great national assets, have been corruptly surrendered into private hands by those sworn as to their duty. In any future legislation affecting the rights of the citizens in their business relations with public utility companies, the aim of governing bodies resolved upon doing justice to the people should be to use remedial measures to the end that there may be restitution to those who may have been unjustly treated. Unless this is done, there certainly will be constantly recurring provocations to unrest and suspicion.

Why now this spasm of virtue? Why now this rushing to the defence of the "peepul" at this late date? Why now these suggestions of restitution? Why now this mock indignation over past corruptly "surrendered" water powers? Why now an appeal to "governing bodies" for justice to the "Peepul"? Has the leopard changed his spots?

All of these aforesaid things have been done with the Star's knowledge in the past, and without a "kick" — after the Star's proprietor was taken in on various deals.

It was particularly so in the tramways deal. Up to a certain point that paper savagely attacked the Robert proposals that a libel suit was the result. That suit is a matter of record.

After MLud had "left it to George" everything was rosy, and the suit was dropped. Also a matter of record.

Then The Star fought the deal through tooth and nail; and it went through. The people, argues The Star to-day, have short memories.

Now there is a new deal on. Now the power and tramways interests are identical. They have a "push" on. Now Montreal's professional and resolute Resolvers prick up their ears. Now Mr. Villeneuve again struts upon the stage as hitherto. Now the City Hall is in the throes of an investigation. There is a suggestion of interference from Quebec. Now we have the Montreal Star's suggestions anew of past misdeeds, past corruption; suggestions of safeguarding the "Peepul" in all of the herein and aforesaid.

"Justice to the people" shouts the treacherous and detestable Star as it regards public "business relations with public utilities companies." The public have short memories.

Has The Star been left out of the deal; or are Hugh and George playing possum, so as to fool the public? The time of awaiting an answer to that will be the length of The Star's present fit of virtue. Wait and see.

One thing is sure: the danger signals to Public Interest are flying, or fluttering, in the gusts of all this artificially created windstorm. There is a "hen on". The Legislature and the City Hall are the enabling factors.

We invite the readers of "Le Matin" to keep their eyes on the Legislature and l'Hôtel-de-Ville. Also to keep their ears to the ground. Those who have donkey lugs cannot, will not, do it!

What with all of this, and the revelations regarding the booze fakirs au Pied-du-Courant, the Opposition under Mr. Sauvé largely from Montreal, has its work cut out for it at the ensuing session of the Legislature. It has a chance to show the stuff of which it is made. It should now perform its functions with a vigor and an unswerving fidelity as never before to the interests of the citizens of Montreal and the province.

The testing time of Mr. Arthur Sauvé's leadership has arrived. "Le Matin" wishes him success. He has great responsibilities; in the near future that will be clearly shown. His capacity, too, to bear them.

The Liberal party in provincial affairs is ripe for destruction. Many people are asking why it is not already destroyed. The answer to that question will resolve itself concretely and plainly at the coming session of the Quebec Legislature. Mr. Sauvé's position will assume the proportions of a Man's Job.

LE MATIN.

PRUNO-SCOTCH

To the Editor of "Le Matin":—

Sir,—There is plain Scotch, Highland Scotch and Lowland Scotch; there is a Scotch highball and a hot Scotch; there are Scotch with a sense of humor, and Scots w' out it. There is nothing new under the sun?...

But along comes pruno-Scotch! St Andrews Day, 1924, has enlarged the Scoto-Canadian vocabulary. We take off our hats to Jean Renaud, the coiner of the word! Ye'll no beat the Jeans an' th' Jocks! (Murray Bay.) X. X. X.

LES ACTIVITES DE L'OPPOSITION PROVINCIALE

DIMANCHE, 7 DECEMBRE, A 8 H. P.M. Grande assemblée convoquée par M. J. Allan Bray, député de la division Saint-Henri, sous les auspices du Club Patenaude, à la salle du Collège Saint-Henri, angle des rues du Collège et Saint-Jacques.

ORATEURS — M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition; Hon. E.-L. Patenaude, député de Jacques-Cartier; M. J. Allan Bray, député de Saint-Henri; J.-O. Renaud, député de Laval; Antoine Rivard, avocat, président de la Jeunesse Conservatrice de Québec, et autres.

MERCREDI 10 DECEMBRE, A 1 H. PRECISE Diner-causerie de l'Action Conservatrice. Hôtes d'honneur: M. LUDGER BASTIEN, député de Québec-Comté, et M. ARMAND CREPEAU, député de Sherbrooke. A l'hôtel Place Viger.

M. Sauvé sera présent et il sera accompagné de tous ses collègues à la législature. MERCREDI, 10 DECEMBRE, A 8 H. P.M. Grande assemblée convoquée par M. Ernest Tétreau, député de Dorion, sous les auspices du Club Sauvé, à la salle Saint-Arsène, angle des rues Bélanger et Christophe Colomb. (Les tramways du circuit St-Denis-Christophe-Colomb arrêtent à la porte.)

M. Sauvé et MM. Crépeau et Bastien, seront présents. Départ à 7 heures 0, en automobiles, de l'hôtel Place Viger. Tous sont invités à prendre part à cette grande manifestation. Plusieurs orateurs sont au programme.

Le prestige des honorables Perreault et Mercier dans un de leurs châteaux-forts

Deux candidats libéraux étaient sur les rangs, l'un nommé par une convention, à Ville-Marie, du gouvernement de Montréal, ainsi que l'indéfectible raseur Quéri, et encore bien d'autres, l'autre par une convention du peuple conservateur comme libéraux. M. Millejour s'est présenté comme libéral, lui aussi.

Le premier candidat, louangeait la politique de Québec et M. Millejour ne le méprisait pas. Ils étaient donc tous les deux, sous ce rapport, de la même opinion. Mais, concernant la politique locale du comté, M. Millejour en a fait une critique générale.

Les deux ministres Mercier et Perreault, les députés Dr. Bordeleau, Frank Cahill, les avocats Geoffroy de Montréal, ainsi que l'indéfectible raseur Quéri, et encore bien d'autres, l'autre par une convention du peuple conservateur comme libéraux. M. Millejour s'est présenté comme libéral, lui aussi.

Et M. Millejour n'avait que des dévoués colons et cultivateurs du Témiscamingue pour se défendre contre toute la clique ministérielle; et malgré tout, à l'heure qu'il est, une majorité de 216 voix est en faveur du candidat du peuple, et le seul poli qui reste à venir ne peut annuler cette majorité.

Donc: candidat officiel du gouvernement battu, politique locale du gouvernement réfutée, non acceptée par les électeurs du Témiscamingue.

Vote pour Millejour, candidat du peuple 1190
Vote pour Piché, candidat du gouvernement 974
Majorité 216

Voilà la bonne administration du gouvernement de Québec, qui, dans un comté de colonisation comme le Témiscamingue, est désapprouvée par le peuple! Quelle conclusion faut-il en tirer?

UN ELECTEUR.

MEIGHEN, THE GAZETTE, AND HASTINGS

To the Editor of "Le Matin":—

Sir,—Those who find, as does the Montreal Gazette, in the West-Hastings result a permanent and even consequential rebuff to the Conservative party and Mr. Meighen, are very short-sighted.

Mr. Meighen's "strategy", of which we hear a lot in these quarters, was not strategy at all. He followed an honest and straightforward course as usual.

Murdock had done wrong. He admitted it by returning the money to the Home Bank. He admitted it by his action in rushing from the Cabinet meeting to the bank and "saving" his money. Mr. Porter challenged that act. Mr. Meighen, of course, supported that challenge, as was proper. There can be no denial of the propriety of either of them. Porter resigned when his protest was unheeded by Parliament, and voted down by the Progressives. He was beaten in West-Hastings after long and careful preparation by the Liberals to bring about the result. To achieve it the constituency was held open in subversive and indefensible fashion to permit this preparation. Mr. Meighen spoke in West-Hastings in the last days of the campaign, but the odds were against him and his candidate in a practical sense. The Conservative organization, disorganized by the temperance plucist, had not been alive to the Liberal efforts. The past record of the county gave Mr. Porter too great confidence. The seat was thus lost to the Conservatives.

The result, however, brings no credit or prestige to the Liberals, and should have no bearing on the merits of the Conservative action as it concerned Murdock, which was proper all though. There are other things than mere post-election shoutings to be considered in this Murdock case.

If Mr. King takes more satisfaction out of the result in West-Hastings than does Mr. Meighen, it must be tempered in that we call a man's conscience, by a sense of his own wrongdoings, his dishonest actions and cynical utterances throughout the Murdock incident. Mr. Meighen's "defeat" leaves his integrity and sense of public duty unimpaired, the voice of the constituency to the contrary notwithstanding.

The result in West-Hastings will thus really fasten something like public contempt upon a stampeded and manipulated constituency. Honest people here still regard Messrs. Meighen and Porter as honest public men, who took the obviously right stand and lost in the try-out. The dice were loaded. The cheaters won. Messrs. Meighen and Porter have done nothing to be ashamed of. West-Hastings, Hanna, King and Murdock cannot say so much.

I think every decent man in Montreal will find impatience in regarding the camel-swallowing Gazette, which painfully strains at what, after all, is only a West-Hastings gnat. The Gazette thinks Mr. Meighen is not a tactician. The paper is right, in a sense. The Gazette's tactics would forever discredit Mr. Meighen, if he followed them. They would drive the majority and decent element out of the Conservative party if they were heeded by him. They would destroy the party. That is the significance of West-Hastings so far as the Gazette is concerned. A little thought makes that plain enough.

When Hanna, the West-Hastings member elect, reaches out for his sessional indemnity at Ottawa the Judas coins should burn his fingers. He, after all, is the most contemptible figure in the whole election. He lent himself to the constituency's betrayal in every sinister phase. There was complete team-play between Hanna who has been Conservative, Progressive and "Liberal" in turn, and the hypocritical Toronto Globe. Hanna should properly be an object of scorn to the gazers-on in the parliamentary galleries at Ottawa. He will not find himself very comfortable in Mr. Porter's seat when his political cuckoldry is surveyed on its merits, as it will be in the record of years to come. Then it will appear as thoroughly indefensible. What talents the Liberal candidate had were used to cover up a thoroughly dishonourable episode, or series of them, in our parliamentary practice, and electioneering methods.

West-Hastings and Hanna are even now synonymous in a dishonourable confederacy, which embraces Premier King. We here have a fine example of the "talent", habitually and fervently displayed by that Liberal leader, who invariably pleads for political vice as though it were virtue, and counts fraud and sharp-practice as commendable, if only he hang on to his job.

The Montreal Gazette's complete approva of these "tactics" by suggesting their superiority, is eminently characteristic, and its criticism of Mr. Meighen, in the circumstances, is the gentleman's best recommendation.</